

Votre région | Politique & Territoires

AIN

Le “Grand Chantier” lancé par l’État pour accompagner les EPR2

Jean-Marc Mazué



Vue paysagère simulée de la centrale du Bugey après implantation des deux EPR2 et des deux tours aéroréfrigérantes. Photomontage EDF

EDF Groupe a confirmé, mardi 30 septembre, sa volonté de poursuivre son projet d’implantation de deux EPR2 sur son site du Bugey. Si des changements techniques ont été évoqués, « la concertation avec le public va se poursuivre », selon EDF. Dans la foulée, la préfecture de Région a lancé une démarche “Grand Chantier” pour accompagner l’électricien dans les opérations.

« Nous avons modifié des choix techniques pour répondre aux préoccupations exprimées par le public dans le cadre du débat », a indiqué Pierre-Franck Thomé-Jassaud, directeur du débat public pour EDF. « Nous avons décidé d’installer un dispositif supplémentaire qui réduira encore la température de l’eau rejetée dans le Rhône. Ce système sera le même que celui de la centrale de Civaux, dans la Vienne. EDF a également retenu le scénario de deux tours aéroréfrigérantes de 205 mètres, plutôt que d’en construire quatre de 161 mètres, afin d’économiser des ressources et matériaux », a indiqué le cadre d’EDF. Il a également dévoilé « qu’EDF a acté le fait d’installer la future prise d’eau sur la rive droite du fleuve et d’abandonner l’idée de l’installer de l’autre côté afin d’en préserver le classement en zone Natura 2000 ».

• « Bien plus qu’un chantier industriel »

En parallèle, la préfète de Région, Fabienne Buccio, a adressé un communiqué de presse dans lequel la haute fonctionnaire précise que « l’État répond favorablement à la demande d’EDF de lancer une démarche “Grand Chantier”, avec le même esprit de concertation partenariale,

d'anticipation et de respect des compétences des collectivités locales, tout en tenant compte de l'après-chantier ».

« D'ici la fin de l'année, le comité régional stratégique EPR2 sera réuni afin de proposer une nouvelle gouvernance et de définir ensemble les grandes orientations. Les services de l'État contribueront également à la future concertation dont les modalités seront définies entre EDF et les garants nommés par la commission nationale du débat public », assure-t-elle. « La décision de poursuivre [le projet EPR2](#) marque une étape importante pour notre région et pour l'avenir énergétique de notre pays. Bien plus qu'un chantier industriel, c'est toute une dynamique locale qui est engagée en matière de formation, d'emploi, de logement, de mobilité. Les services de l'État seront aux côtés des collectivités, des entreprises, et des porteurs de projets pour les accompagner dans cette transformation durable à travers la future démarche "Grand Chantier" », conclut Fabienne Buccio.